



Les bénévoles ont prêté main forte aux agents communaux pour préparer de belles compositions florales pour cet hiver.

Merci à eux !

Crédits photos : Mairie de Laurenan , Ouest France

Décembre 2017

Bulletin municipal Laurenan

Le kig ya de neu de Laounan



Compte rendu du conseil municipal du 30/11/2017

Salle des fêtes

Comme vu précédemment, le budget dédié à la rénovation de la salle des fêtes s'avère plus élevé que prévu : il est donc important d'y veiller au mieux. Nous ne sommes pas à l'abri d'une hausse de budget à l'ouverture des plis. Il est donc proposé de se concentrer sur les 3 objectifs de départ : aménager la cuisine et la rendre plus fonctionnelle, isoler le bâtiment et l'ouvrir vers le sud, disposer de rangements pour le mobilier (notamment les chaises et tables de la cantine scolaire). Certaines options proposées par l'architecte ont donc été laissées de côté pour rester au maximum dans le scénario 1 (516 000€). La question du chauffage est posée : faut-il aller sur une chaudière bois (plus onéreuse à l'achat) ou une aérothermie ? L'ADEME devra nous répondre sur ce point, afin de ne pas compromettre la subvention. Une extension « local technique » devra être construite pour le chauffage mais cette extension sera limitée à ce seul usage (pas de rangement) pour rentrer au mieux dans le budget.

Une porte sera percée entre le sas d'entrée et la partie « cantine » ce qui facilitera le ménage lors de l'arrivée des enfants par temps pluvieux.

Le conseil municipal décide de ne pas opter pour les cloisons amovibles entre la partie cantine et la grande salle (parquet) : ceci représente une économie de 14 000€ et ceci facilitera la circulation de l'air chaud (chauffage + exposition Sud). Quant aux sanitaires, le cabinet avait proposé l'ajout de plusieurs sanitaires mais c'est finalement un seul qui sera ajouté dans les sanitaires femmes. Enfin, la surface de la terrasse sera réduite.

Une négociation devra avoir lieu pour la maîtrise d'œuvre : le cabinet LAB avait répondu pour un budget de rénovation de l'ordre de 390 000€ au départ. Ce budget étant dépassé, le cabinet LAB peut prétendre à une hausse de sa rémunération. L'estimation de départ a été malheureusement sous évaluée dans l'étude de l'ADAC.

Concernant les panneaux photovoltaïques, il est décidé d'opter pour les 120 panneaux sur 204m², à 75000€. La revente totale de l'électricité pourra rembourser l'emprunt de cette installation. Aussi, la charpente métallique actuelle a été vérifiée et n'a pas besoin de renfort pour l'accueil de ces panneaux.

Le conseil a également opté pour le choix du cabinet Socotec, pour le contrôle technique du chantier pour le prix de 9156€ ttc.

Attribution de compensation de Loudéac Communauté Bretagne Centre LCBC

Depuis le passage à la taxe professionnelle unique, les communes doivent renvoyer à l'intercommunalité les sommes qui y sont liées. Ce calcul se fait sur d'anciennes bases, datant d'une 15aine d'années. Laurenan percevait alors peu de taxe professionnelle. La commune doit donc délibérer pour faire le retour de la somme de 50 055€ vers LCBC, qui correspondait donc à ce que la commune renvoyait avant chaque année à la communauté de communes Hardouinai-Mené. Le conseil municipal prend acte mais regrette cette logique de solidarité qui devrait être actualisée.

Ecole – Temps d'activités périscolaires TAP

L'éducation nationale interroge toutes les communes sur leur volonté de poursuivre ou non les TAP et de revenir à la semaine des 4 jours, à la rentrée de septembre 2018. Une enquête a donc été distribuée aux parents : le retour des questionnaires se fera pour le 15/12. Suite à cela, un bilan sera fait, une discussion sera engagée au niveau du pôle de proximité Hardouinai-Mené et des maires de Loudéac Communauté. Une réunion se tiendra avec l'équipe des enseignants, et les 2 communes de Gomené et Laurenan, le lundi 18/12. Un conseil d'école en janvier actera la décision finale.

Commission Communale d'Action Sociale : journée de rencontre intergénérationnelle de Noël

Comme l'an dernier, le CCAS, l'association SALAM et le foyer des jeunes s'unissent pour organiser une journée de rencontre entre les jeunes et les

personnes âgées. Cette journée aura lieu le **samedi 16/12 avec une visite à travers les villages le matin, et un après-midi festif autour d'un goûter à la salle des fêtes.**

Commission Communale d'Action Sociale : Projet de gym douce avec le club de l'amitié

L'organisme « Siel Bleu » propose d'intervenir en partenariat avec le CCAS et le club de l'amitié, sur Laurenan, dès janvier pour des séances de gym douce dédiées aux séniors : 40 séances pour 30€ l'année. **Une réunion est prévue à la salle des fêtes le 14/12 à 10h30.** Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester au plus vite en mairie, l'atelier est d'ores et déjà quasi complet.

En milieu rural, la pratique d'une activité physique d'entretien par les personnes âgées isolées, fragilisées est faible. Les offres de cours adaptés sont rares voire inexistantes pour les personnes dont les capacités physiques sont diminuées. Beaucoup de personnes arrêtent de pratiquer une activité physique lorsqu'elles constatent qu'il leur est difficile de suivre le rythme des cours auxquels elles participent. Cela entraîne un déconditionnement physique, qui avec le temps accélère la perte d'autonomie et peut conduire à l'isolement social. L'Activité Physique Adaptée (APA) entretient la santé et le lien social, quels que soient l'âge, les pathologies ou les affections de longues durées. Par ailleurs, chaque année, en France, plus de 2.5 millions de personnes de plus de 65 ans chutent, or ces chutes sont souvent liées à un manque d'activité physique.

Cette année et pour la première fois, des cycles d'Activité Physique Adaptée d'un an sont proposés et financés par la conférence des financeurs des Côtes d'Armor, en partenariat avec l'association Siel Bleu et la Commune de Laurenan.

Une réunion d'information aura lieu le Jeudi 14 décembre 2017, à 10h30, à la Salle des Fêtes de Laurenan.

Lors de cette réunion, il vous sera présenté les bienfaits de l'Activité Physique Adaptée sur la santé des seniors ainsi que les méfaits de la sédentarité. Des exemples d'activités vous seront présentés ainsi que leurs bénéfices sur la santé.

A la fin de cette réunion, les personnes intéressées pourront s'inscrire pour participer aux séances. Un cycle s'étend sur 40 séances d'une heure par semaine, pendant environ 1 an. Votre condition physique sera évaluée et vous apprendrez comment entretenir vos capacités physiques, y compris à la maison, avec des exercices adaptés à chacun dans une ambiance conviviale.

La conférence est gratuite et ouverte à tous.

Les ateliers s'adressent aux plus de 60 ans et une participation de 30 € sera demandée à chaque participant pour l'année entière.

Indemnité de conseil au trésorier

Comme chaque année, le conseil municipal est sollicité pour l'attribution d'une indemnité au trésorier : cette indemnité est de l'ordre de 300 à 400€ pour une commune comme la nôtre. 8 votes contre, 1 sans opinion, 2 pour.

Cérémonie des vœux dimanche 14/01

Plusieurs habitants avaient émis le souhait qu'une cérémonie des vœux ait lieu, puisque la réunion publique de décembre avait été annulée et remplacée par plusieurs réunions de quartier en mai et juin. Le conseil municipal opte donc pour le **dimanche 14/01 à 11h à la salle des fêtes** : un rapide exposé des réalisations et projets sera fait, suivi d'un pot de l'amitié. Ce même dimanche 14 janvier à 10 h, messe à l'église pour sa réouverture après les travaux. Nous accueillerons le Père Laurent Le Meilleur, curé de Loudéac et de notre paroisse depuis septembre dernier. Tous les paroissiens sont invités à se retrouver pour cette célébration.

Proposition : partager un repas à l'Auberge du Ninian ce dimanche midi 14/01. Chacun paie son repas. S'inscrire auprès de Valérie Michel (06 33 53 40 16) ou de Bernard Rouillé (06 64 10 09 78)]

Appel à projets « revitalisation cœur de bourg » de la région

La région Bretagne alloue une subvention de 424 000€ pour la commune, répartis comme suit :

- Salle des fêtes : 70 000€
- Logement de la poste : 42 000€
- Nouveau lotissement : 80 000€
- Aménagement d'une place : 35 000€
- Commerce : 132 000€
- Assistance à maîtrise d'ouvrage AMO pour le projet revitalisation : 15 000€

Un comité de pilotage va être constitué et pourra se réunir 4 fois par an. Il sera composé de 6 élus, 6 habitants et des partenaires (DDTM, Loudéac Communauté ...). Des ateliers participatifs, ainsi que des journées dédiées à l'embellissement et à la citoyenneté seront également organisés.

L'ensemble des projets devant être réalisé sur 4 ans, un professionnel de l'urbanisme et de la concertation (AMO) devra donc être recruté au plus vite, dès janvier. Ce coût sera financé à 80% par la région. Le bureau municipal fera son choix en janvier.

Voirie

Loudéac Communauté Bretagne Centre va lancer un groupement de commandes « voiries » et sollicite les communes pour y participer. Un état des lieux a été fait et s'avère plutôt bon : il est décidé de ne pas prévoir de travaux voirie pour 2018 et donc, de ne pas participer au groupement de commandes pour cette année.

Prochain conseil municipal jeudi 21/12, 20h

Etat civil

Naissance de Flora Le Fustec le 11 décembre, chez Jean-Marc Le Fustec et Lucie Carré

Décès : Jean Lessard, La Ville Guyomard, le 21 novembre

Réceptions des émissions TV

On nous signale des difficultés rencontrées dans la réception des émissions de télévision (coupures d'images etc....). Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de le signaler en mairie de façon à envisager une démarche auprès des organismes diffuseurs de façon à remédier à la situation. Préciser les chaînes, la nature des difficultés et leurs fréquences.

Collecte de papiers pour l'école

La collecte de papier se poursuit devant l'école !
Vous pouvez déposer dans les bacs devant le petit portail, les journaux, mais aussi les magazines, publicités, et papiers en tous genres. Cette collecte permet de recueillir des fonds pour l'école.

Infos de la médiathèque



M. Gilles Cochet, photographe amateur et passionné, et originaire de Launenan, vous invite à venir découvrir son exposition de clichés pris

lors de 3 voyages en Inde. Exposition du 03 novembre 2017 au 06 janvier 2018. Jours d'ouverture de la médiathèque : les mercredis et les samedis, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

A noter ! Mercredi 20/12 : bricolages de Noël

Mercredi 3/01 : Contes de Noël à 18h

Samedi 20/01 : Nuit de la lecture

Samedi 10/02 : vente de livres de 10h à 13h

Bébés lecteurs et espace jeux à la médiathèque

Bébé lecteurs : de 10h00 à 11h00 les premiers lundis de chaque mois.

Espaces jeux, organisés par le Relais Parents Assistants Maternels : le 2^e jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30, les 14/12, 11/01, 08/02, 12/4 et 14/6 2018.

A noter sur vos agendas !

Jeudi 14/12 : Buche de Noël du club de l'amitié

Samedi 16/12 : rencontre intergénérationnelle de Noël (CCAS, Salam, foyers des jeunes)

Vendredi 22/12 : Arbre de Noël de l'école

Mercredi 3/01 : Contes de Noël, médiathèque à 18h

Dimanche 14/01 : vœux de la municipalité

Samedi 20/01 : Nuit de la lecture à la médiathèque

Avis aux agriculteurs

Nous avons remarqué que certains agriculteurs labourent trop près des fossés qui bordent les routes occasionnant ainsi le bouchage des ponts ou des fossés eux-mêmes.... Il est demandé à tous de faire preuve de vigilance dans le domaine !

Autre sujet : les propriétaires de bois (surtout de talus boisés) bordant les routes et les chemins doivent les entretenir régulièrement en élaguant les arbres.

Amélioration de l'habitat

Loudéac Communauté Bretagne Centre vous accompagne dans le cadre de son programme habitat pour vous apporter des aides financières pour vos travaux d'économie d'énergie, d'adaptation à l'handicap ou pour des logements locatifs.

02 96 67 45 45 Sabrina Garnier, s.garnier@loudeac-communauté.bzh

Cartes grises : les démarches ne se font plus en préfecture

Inutile de vous rendre à la Préfecture des Côtes d'Armor pour enregistrer votre nouvelle carte grise, vous trouverez porte close.

Désormais, les démarches se font directement sur internet ou chez des prestataires privés. Pour enregistrer des démarches de cartes grises, le professionnel doit être habilité par le ministère de l'Intérieur.

Depuis le 02 novembre 2017, il n'est plus possible d'effectuer les procédures administratives de changement ou de modification de cartes grises à la préfecture. Ainsi en a décidé le Plan préfecture nouvelle génération, qui vise à moderniser le service public et simplifier les démarches pour les usagers.

Désormais, pour obtenir une carte grise, 2 solutions existent. 1- effectuer sa demande en ligne (www-cotes-darmor.gouv.fr) ou demander à un

professionnel habilité de le faire. Pour ceux qui envisagent la première solution, il faudra impérativement que l'ancien propriétaire, qui aura déclaré la cession du véhicule sur internet, vous communique le code de cession qu'il a obtenu. Armez-vous également d'une bonne connexion et d'un moyen de numériser des documents (scanner, appareil photo numérique, smartphone, etc ...).

Apiculteurs, déclarez vos ruches ...

Déclaration à faire entre le 1er septembre et le 31 décembre. Une obligation annuelle pour tous les apiculteurs : Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer. Déclaration soit :

- par procédure simplifiée de déclaration en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- par le biais du cerfa à télécharger sur le site internet (www.laurenan.fr).

ECRIV'OUS GALLO ?

concours d'écriture en gallo 2018

Thème : Inventer une histoire à partir d'une photographie, créer votre texte en gallo à partir de la photographie du flyer ou d'une photographie personnelle ou artistique. Retour des textes pour le 04 mai 2018. Remise des prix le week-end des 26/27 mai 2018. CAC Sud 22, 28, rue Nationale 22600 Saint-Caradec. Mel : patrimoine@cacsud22.com
Tél : 02 96 28 93 53

Activité « Vis l'âge » avec l'ADMR et le collège St Nicolas

L'Admr organise un prochain rendez-vous le vendredi 22 décembre prochain, à MERDRIGNAC (salle de la Madeleine), à 14h45. Il s'agit d'une rencontre avec les collégiens de Saint-Nicolas pour réaliser des bouquets de Noël. Les inscriptions sont préférables au 06 30 71 07 59 Jacqueline Jaulme, animatrice, précise que le transport est assuré, si besoin.

La Croix-Rouge Française à Laurenan

Du 11 décembre au 6 janvier prochain, une campagne de porte à porte permettra aux habitants de Laurenan de découvrir les missions, les besoins de la Croix-Rouge et les nouveaux défis qu'elle entend relever. Cette campagne vise aussi à trouver de nouveaux soutiens de l'Association. Les membres de la Croix-Rouge, en uniforme, seront facilement identifiables.

Conte musical avec le moulin à sons

L'école de musique de Loudéac et Armelle Collet présenteront un conte musical :

- vendredi 15 à 20 h 30 à l'église de Collinée
- samedi 16 à 20 h à l'église de Merléac
- dimanche 17 à 17 h à l'église de Loudéac.

Laurenan en images en novembre ...

La troupe des ventoués du Ninian a une fois encore, conquis son public ! Bravo !



Visite des classes de CP au CM1 au musée Art Colle et à la caserne des pompiers de Plémet



Rencontre sportive pour les élèves de CP et CE1 à Trémorel



De belles rencontres et de beaux échanges lors de la diffusion du film documentaire "Il était une fois les paysans, la vie rurale des années 30 à 60".



Le conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

